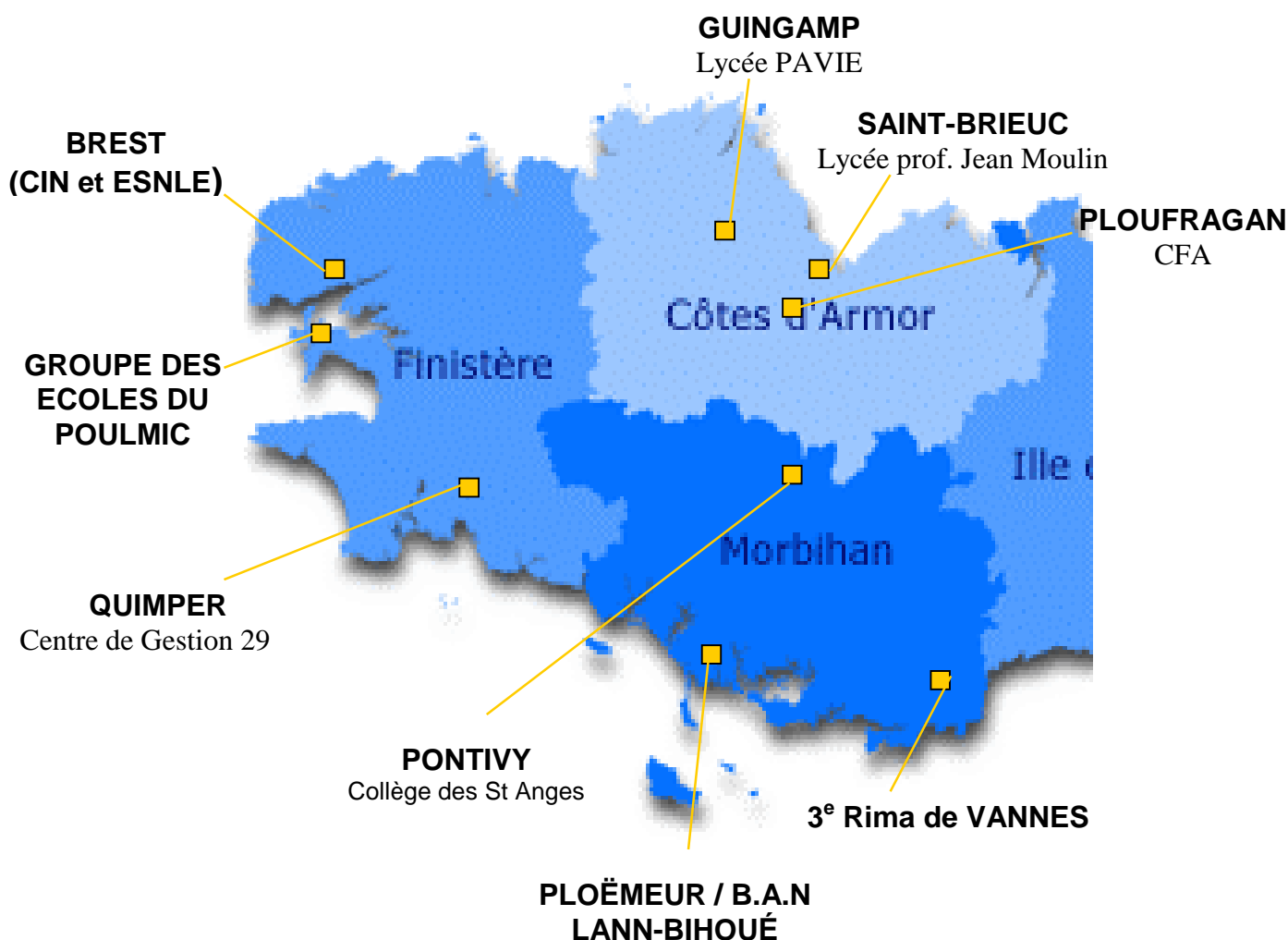



Afin de mieux informer les jeunes lors du recensement dans vos mairies, nous vous communiquons des renseignements sur les journées d'appel de participation à la défense (JAPD) qui se déroulent dans les départements du Finistère, des Côtes d'Armor et du Morbihan.

Les lieux et jours des JAPD


| | |
|--|---------------------|
| Escadrille des Sous-marins Nucléaires Lanceurs d'Engins (ESNLE) Base Navale de Brest | lundi et mardi |
| Centre d'Instruction Naval de Brest (CIN) | 1 samedi par mois |
| Centre de Gestion 29 à Quimper | lundi |
| Ecole Navale de Lanvéoc | samedi |
| Lycée Pavie de Guingamp | samedi |
| Lycée Professionnel Jean Moulin à St Briec | mercredi |
| Centre de Formation et d'Apprentis de Ploufragan | vendredi |
| 3 ^{ème} RIMA de Vannes | mercredi |
| Collège des Saints Anges à Pontivy | 1 mercredi par mois |
| Base Aéronautique Navale de Lann Bihoué | mercredi et samedi |



Le préavis d'appel ayant été supprimé, nous vous signalons que le jeune reçoit avec sa convocation le courrier suivant :



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



**DIRECTION
DU SERVICE NATIONAL**

Mademoiselle, Monsieur,

Vous venez de recevoir votre ordre de convocation afin de participer à la journée d'appel de préparation à la défense.


Si la date proposée ne vous convient pas, vous disposez de quinze jours, à réception de cette correspondance, pour contacter mes services, dont les coordonnées (Internet, téléphone ou courrier) figurent sur l'ordre de convocation. Il vous sera proposé deux autres dates.

Votre numéro d'identifiant défense vous sera demandé. Ce dernier est inscrit en haut à gauche de votre convocation.

Sans réponse de votre part, la date initiale sera retenue.

Je vous prie d'agréer, Mademoiselle, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Général de division Claude PERNEL
directeur du service national



Il faut rappeler aux jeunes que s'ils ne répondent pas à la convocation qui leur a été adressée et s'ils ne se présentent pas à la journée d'appel à laquelle ils ont été conviés, le centre du service national n'adressera pas une nouvelle convocation.
Ils devront se manifester derechef en appelant directement le CSN à Brest.



PROGRAMME TYPE D'UNE JAPD

**OBJECTIF
CITOYEN**

> 9 H 00 Accueil et formalités administratives

- **Module 1 : Être citoyen français et européen ?**
 - 1.1 Être citoyen
 - 1.2 Être responsable
 - 1.3 Être européen

> Pause

> Évaluation des acquis fondamentaux de la [langue française](#)

> Information sur les EPIDE (Établissement public d'insertion de la défense)

• **Module 2 : Comprendre la défense**

- 2.1 Percevoir les menaces
- 2.2 Connaître l'action des forces armées
- 2.3 Découvrir l'Europe de la défense

> Déjeuner commun

> Après-midi : Visite du site militaire

- **Module 3 : Prendre part à la défense**
 - 3.1 Apprécier la place de la défense
 - 3.2 Découvrir la communauté de défense
 - 3.3 Prolonger son parcours de citoyenneté

> Pause

• **Secourisme**

- > Formalités (fiche de liaison, évaluation de la journée)
- > remise des certificats
- > Départ entre 16 H 30 et 17 H 30

DVD intitulés « Être citoyen français et européen » et « Comprendre la défense ».

Le premier module

Il présente les enjeux et les réalisations de la construction européenne, incite les jeunes à s'impliquer dans cette démarche et les sensibilise à l'importance de l'UE dans leur vie quotidienne.

Le deuxième module

Il est destiné notamment à sensibiliser les jeunes à l'émergence de l'Europe de la Défense, à montrer l'ampleur de la coopération dans les domaines techniques ou opérationnels. Il s'agit enfin de rappeler que les pays de l'UE approfondissent leur coopération dans le domaine de la défense afin de préserver la paix en Europe et dans le monde et de devenir un acteur crédible sur la scène internationale au service de la paix et du droit.

Le module secourisme

Il est dispensé par le personnel de la Croix Rouge française.

En France, seulement 7% de la population est formée aux gestes de premiers secours.

Intégré depuis 2004 à la JAPD, un module propose une information et une initiation pratique à l'alerte et aux premiers secours.

D'une durée de 75 min ce module est animé par des moniteurs de la Croix-Rouge française.

Chaque jeune reçoit une attestation officielle qui pourra servir d'unité de valeur pour l'obtention du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1).